



PAR TÉLÉCOPIE ET PAR COURRIER (418) 644-8222

Québec, le 7 mai 2003

Monsieur Jean Sylvain
Chargé de projet
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boul. René-Lévesque
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet Projet de dragage d'entretien du chenal entre Hudson et Oka dans le lac des
Deux-Montagnes

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 15, 16 et 17 avril dernier sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier désire savoir s'il existe une réglementation pour le niveau de bruit généré par les équipements et les travaux de dragage ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 16 mai prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat de la commission